

BERRIAK

N° 106
JAN. > MARS 2023

MAGAZINE D'INFORMATIONS MUNICIPALES DE LA VILLE DE SAINT-JEAN-DE-LUZ
DONIBANE LOHIZUNE HIRIKO INFORMAZIO ALDIZKARIA

URBANISME

Du logement
pour tous



EXPOSITION - ERAKUSKETA

17/12 2022
29/01 2023

La Rotonde



**AU CŒUR
DU VIVANT :
LE MYSTÈRE**

**HORTENSE
HÄUSSLING-
FOURNEAU**

Direction de la culture / Kultura zuzendaritza: 05 40 39 60 88
www.saintjeandeluz.fr



SOMMAIRE



04
ÉDITO

06
EN IMAGES

08
EN BREF

10
EN ACTION

10 Maison France Services

11 Budget 2023

14 Sobriété énergétique

15 Îlot Foch

15

AU QUOTIDIEN

16 Challenge du 1^{er} round / Association cœur en liberté

17 Association Adeli

18 SNSM

19

À DÉCOUVRIR

19 Spectacles de la Scène nationale

20 Spectacle « Hamlet en 30 minutes »

21 Agenda des sorties

22

ÉTAT CIVIL

23

EXPRESSIONS LIBRES

Chères Luziennes, chers Luziens,

Avant toute chose, je présente à chacune et chacun d'entre vous mes meilleurs vœux pour 2023. Je pense aussi aux personnes fragiles, malades, isolées ou dans la précarité auxquelles je souhaite que cette nouvelle année puisse leur apporter du réconfort et de la joie.

Plus que jamais, notre priorité restera l'accès au logement.

2022 s'est achevée avec trois inaugurations successives de nouvelles résidences : Alturan 2 (19 appartements en accession à la propriété), Iduski Mendi (13 en accession, 12 en location) et Urquijo Baita 2 (15 en location). Quelques mois plus tôt, ce sont les résidents de Liliturgia qui se sont installés (36 en accession et 40 en locatif).

Nous continuerons sur le même rythme en 2023 avec la livraison à la fin du 1^{er} trimestre des 106 logements de la résidence Santiago, dans un quartier Fargeot en plein renouvellement urbain. En fin d'année, ce seront les 60 logements du programme Karzingo Borda qui seront achevés. De même, 2023 verra le début du chantier de la résidence intergénérationnelle en cœur de ville et celui de la 2^e tranche de la résidence Liliturgia.

Le logement pour tous, il y a donc ceux qui en parlent et il y a ceux qui en font !

Nous savons qu'il est nécessaire de produire davantage de logements pour répondre à ce besoin essentiel de nos concitoyens. Pour cela, il faut parfois surmonter différents obstacles réglementaires ou techniques, mais parallèlement nous devons aussi éviter de trop densifier et nous tenons à un urbanisme maîtrisé et de qualité.

Le défi n'est pas simple. Il est de notre responsabilité de trouver des réponses innovantes et adaptées. C'est pourquoi nous utilisons tous les outils à notre disposition, comme par exemple la nouvelle formule du bail réel solidaire, qui permet de proposer des prix accessibles et d'éviter toute spéculation sur les reventes. Je compte également sur nos parlementaires pour qu'au niveau national des mesures soient enfin prises afin que la location à l'année devienne plus avantageuse que les locations saisonnières ; à condition bien sûr de protéger les propriétaires contre les loyers impayés ou les dégradations de leur logement.

“

Le logement ne doit plus être un objet de spéculations

”



Il y a aussi le sujet des classes moyennes, qui n'ont pas accès au logement social, mais qui ne sont pas suffisamment aisées pour acheter ou louer dans le parc privé. A cela s'ajoutent des parcours personnels, familiaux ou professionnels de plus en plus flexibles et une offre de logements qui doit s'adapter à la situation de chacun : séparations, déménagements, enfants, etc...

On l'a compris : la situation du logement est bien plus complexe que ne veulent le laisser croire celles et ceux qui manifestent, taguent et cassent. Je m'insurge aussi contre les donneurs de leçons qui sont souvent les mêmes qui flirtent sans moralité avec les règles d'urbanisme pour éviter par exemple d'inclure des logements sociaux dans leur programme immobilier. Les mauvais promoteurs ne sont pas toujours ceux que l'on croit.

En revanche, nous sommes d'accord pour dire que le logement ne doit plus être un objet de spéculations. Il faut impérativement cibler ceux pour lesquels c'est un vrai besoin et non pas ceux qui s'en servent pour payer moins d'impôts. Telle est la politique que nous menons depuis plusieurs années à Saint-Jean-de-Luz et que nous poursuivrons pour permettre à nos jeunes (et moins jeunes) de pouvoir se loger.

Bien sincèrement.

**Votre Maire,
Jean-François Irigoyen,
Vice-Président de la Communauté d'Agglomération
Pays Basque, chargé des mobilités durables et innovantes,
ports et pêche**

Donibandar maiteak,

Lehenik eta behin, zuetako bakoitzari nire agiantzarik hoberenak eskaini nahi dizkiot 2023. urterako. Kinka txarrean, eri, bakartuak edo prekaritatean diren pertsonak darabilzkit bereziki gogoan, eta espero dut urte berri honek haiei ere kontsolamendua eta poza ekarriko dizkiela.

Sekula baino gehiago, gure helburu nagusia izanen da jendearen etxebizitza eskubidea defendatzea.

2022an, bata bestearen ondotik hiru bizitegi eraikin berri inauguratu ziren: Alturan 2 (19 apartamentu, jabegora heltzeko aukerarekin), Iduski Mendi (13 apartamentu, jabegora heltzeko aukerarekin; eta, 12 apartamentu, alokatzeko) eta Urquijo Baita 2 (15 apartamentu, alokatzeko). Hilabete batzuk lehenago, Liliturgia bizitegi eraikineko bizitzaileak etxean sartu ziren (36 apartamentu, jabegora heltzeko aukerarekin; eta 40 apartamentu, alokatzeko).

Erritmo berean segituko dugu 2023an. Izan ere, lehen urte erdiaren bukaeran Santiago bizitegi eraikineko 106 bizitegiak prest izanen dira, hiri-arraberritze betean den Errepira auzoan. Urte bukaeran bururatuko dira Karzingo Borda egitasmoko 60 bizitegiak. Era berean, 2023an, hiri barneko belaunaldien arteko bizitegi eraikinaren eta Liliturgia bizitegi eraikinaren bigarren partearen obrak hasiko dira.

“Etxebizitza eskubidea denentzat”. Batzuek hala diote, guk hori gauzatzen dugu.

Badakigu bizitegi gehiago egin behar direla gure herritarren funtsezko behar hori asetzeko. Horretarako, batzuetan traba teknikoak edo arauzko oztopoak gainditu behar dira, baina,aldi berean, gehiegizko hiri-dentsifikazioa saihestu behar dugu eta hirigintza kontrolatua eta kalitatezkoa sustatu nahi dugu.

Ez da aise. Soluzio berritzaileak eta egokitua aurkitzearen ardura dugu. Hori dela-eta, eskura ditugun tresna guztiak erabiltzen ditugu, hala nola BRS edo elkartasunezko alokatze kontratu errealararen formula berria, prezio eskuragarriak eskaini eta salmentei buruzko espekulazio oro saihesteko ahala ematen duena. Era berean, espero dugu gure parlamentariak estatu-mailan neurriak hartuko dituztela urte osoko alokatzeak sasoikoak baino abantailatsuagoak bilaka daitezzen; betiere, noski, lege horiek jabeak babesten badituzte ordaindu gabeko alokairuetatik edo bizitegiari egin kalteetatik.



Etxebizitza ez da gehiago espekulazio gaia izan behar



Klase ertainen gaia ere bada,aldi berean etxebizitza sozialerako sarbiderik ez duten eta bizitokien multzo pribatuan erosteko edo alokatzeko ahalik ez duten jende horiena. Horri gehitu behar zaizkio gero eta ibilbide pertsonal, familiar edo profesional kanbiagarriagoak, eta, ondorioz, bakoitzaren egoerara – bereizteak, etxe-aldaketak, haurrak, etab.– egokitu behar den etxebizitza-eskaintza.

Argi da karrikako manifestari, murrutako idazle eta etxe agentzien hausle batzuek uste dutena baino anitzez konplexuagoa dela etxebizitzaren egoera. Bestalde, asaldagarriak dira lezio emaile batzuk, maiz, haiek berak baitira hirigintza-arauekin etikarik gabe jostatzen direnak, adibidez, higiezin-egitasmoko batean bizitegi sozialak sartzea saihesteko. Promotore txarrak ez dira beti uste diren horiek.

Aldiz, horretan ados gaude: etxebizitzak ez du gehiago espekulazioaren gaia izan behar. Baitezpadakoa da zinezko beharra dutenei zuzentzea eta eskaintzea, eta ez zerga gutiago ordaintzeko erabiltzen dutenei. Hori da Donibane Lohizunen duela zenbait urtetik daramagun politika, eta bide horretan segituko dugu, gure herriko gazteak (eta ez hain gazteak) hemen bizi ahal izan daitezen.

Begitartetsuki.

**Zuen auzapeza,
Jean-François Irigoyen,
Euskal Hirigune Elkargoko lehendakariordea
Mugikortasun iraunkor eta berritzaileen,
portuen eta arrantzaren arduraduna**



3-9
octobre



Une programmation était dédiée au jeune public lors de cette édition du festival international du film avec 5 rendez-vous proposés.

Haur eta gazteei zuzendutako programazio bat zegoen Filmaren Nazioarteko Zinemaldiaren edizio honetan, eta 5 hitzordu proposatu ziren.



Le mois d'octobre a été ponctué de rendez-vous gourmands avec des dégustations, démonstrations, un concours de chefs et un repas de chefs à la cantine pour les scolaires.

Urriari hitzordu gormant anitz izan ziren, hala nola dastaketak, erakustaldiak, sukaldeburuen arteko lehiaketa eta sukaldeburuek prestatu bazkaria eskoletako jantokietan.

16
octobre



14
octobre



500 concurrentes, vêtues du tee-shirt orange de la course "Pop in the city", ont parcouru la cité jusqu'à Socoa le 14 octobre. Elles ont participé à une trentaine de défis : ramer à bord d'un batteleku, jouer à la pelote, apprendre les danses basques, coudre une espadrille miniature...

Urriaren 14an, Pop in the city lasterketako tixerta laranja jantzitako 500 lehiakide bildu ziren, eta Zokoaraino joan ziren hogeita hamar bat desafio altxatzera: batteleku batean ibili, pilotan jokatu, euskal dantzak dantzatzen ikasi, espartin nimiño bat josi...

5
novembre

EN IMAGES =



Le Québec était à l'honneur lors de la première nuit contée de Festicontes le 5 novembre. Les conteuses Arleen Thibault et Renée Robitaille ont livré des récits plein d'humour, de poésie et parfois espiègles.

Quebec ohoretan izan zen Festicontes-eko lehen gauean, azaroaren 5ean. Arleen Thibault eta Renée Robitaille kontalariek umorez, poesiaz eta, batzuetan, bihurrikeriaz betetako ipuinak kontatu zituzten.



Rendez-vous théâtral et musical sous le chapiteau Harriet-Baïta le 19 novembre, pour un voyage à travers une histoire de filiation sur fond de tradition et de migration.

Antzerki- eta musika-emanaldia Harriet-Baita karpan, azaroaren 19an. Tradizioa eta migrazioa aipagai zituen filiazio-istorio batean murgildu ziren ikusleak.



19
novembre

21-25
novembre



En clôture de la semaine de réduction des déchets, un atelier « bee wrap » était proposé au Jardin botanique littoral le 26 novembre pour apprendre à fabriquer des emballages durables avec de la cire d'abeille et du tissu.

Hondakinak murrizteko astea bururatzeko, azaroaren 26an, Itsasbazerreko Landare-Baratze Botanikoan "bee wrap" tailerra antolatu zen, erle ezkoarekin eta ehunarekin paketatze ontzi iraunkorrak egiten ikasteko.



26
novembre



Trois projections avec débat et une journée de sensibilisation ont ponctué la programmation organisée pour sensibiliser contre les violences faites aux femmes du 21 au 25 novembre dernier.

Azaroaren 21etik 25era, hiru film emanaldi eta eztabaida eta sentsibilizazio egun bat antolatu ziren, emazteen kontrako indarkeriei buruz iritzi publikoa sentsibilizatzeko.



EN BREF

TRAVAUX

Futur pôle culturel : le second œuvre lancé

Après un an de travaux, le gros œuvre a été achevé en septembre et la conduite du chantier est entrée dans une nouvelle phase cet automne.

« Il s'agit d'un projet complexe en volume et riche en technicité. Ce bâtiment unitaire est en réalité une série de volumes où se logent les différents programmes. Ici, la matière définit les volumes qui sont mis en scène par des percées de lumière naturelle » rappelle Hugo Maurice, architecte. La création de l'escalier monumental et principal suspendu dans le grand hall constitue à ce titre une véritable prouesse technique.

La pose des menuiseries extérieures a été réalisée en octobre. Les échafaudages intérieurs ont été enlevés dans la salle de spectacle et le hall. Les différents corps

de métiers de second œuvre (plâtriers, menuisiers, carreleurs, électriciens, plombiers, peintres) se succèdent en coordination avec l'intervention des entreprises scéniques.

A l'extérieur, l'aménagement des réseaux divers a débuté.

La livraison du bâtiment est toujours prévue pour la fin du 1^{er} semestre 2023.

Après l'installation du mobilier, le déménagement et l'installation des associations, de l'école de musique municipale pendant l'été 2023, l'ouverture au public est programmée en septembre 2023. « Nous tenons les délais malgré les difficultés d'approvisionnement » souligne Laurence Ledesma, adjointe à la culture. « C'est un bâtiment que les associations culturelles et de nombreux Luziens attendent avec impatience ».



Urtebeteko obren ondotik, obra larria irailean bururatu zen eta udazken honetan obrak beste fase batean sartu ziren. Kanpoko zurgintza-lanak urrian egin ziren. Barneko aldarmioak kendu ziren, ikuskizun-aretoa eta atarian. Orain, obra xeheagoak egiten dituzten ofizialeak (igeltseroak, maiasturuak, lauza ezartzaileak, elektrikariak, iturginak, tindatzaileak) bata bestearen ondotik eta koordinaturik ari dira lanean, agertokiko enpresen esku-hartzearekin. Kanpoan, zenbait sare antolatzen hasi dira. Eraikina 2023ko lehen urte erdiaren amaieran prest izanen da. 2023ko udan eraikineko altzariak ezarriko dira, elkarteak eta hiriko musika eskola lekuz aldatu eta kultura gunen berria plantatuko dira. Azkenik, 2023ko irailerako programatu da jende guztiarendako eraikinaren irekitze ofiziala.

COMMERCES

Des services en ligne

Le site www.saintjeandeluz.boutique propose de nouveaux services. Il est possible de retrouver les produits des commerces luziens et de faire ses achats en ligne. L'objectif de ce site est de devenir une véritable vitrine des produits luziens et des spécialités locales.

Les chèques cadeaux Saint-Jean-de-Luz sont désormais disponibles en ligne. Pour faire plaisir, il est possible d'acheter des chèques-cadeaux sous forme numérique. A retenir pour consommer local et des idées de cadeaux de dernière minute à imprimer depuis son ordinateur ou à télécharger sur son smartphone.

VIE CITOYENNE

Réception des nouveaux Luziens

La municipalité invite les nouveaux Luziens dans les salons de l'Hôtel de ville au mois de janvier. Les conditions sanitaires de ces deux dernières années n'ont malheureusement pas permis d'organiser ces rencontres. En 2023, la réception des nouveaux Luziens se tiendra le samedi 21 janvier à 11h. Sont invitées les personnes qui se sont installées nouvellement à Saint-Jean-de-Luz en 2021 et 2022. N'hésitez pas à contacter la mairie au 05 59 51 64 42 afin de participer à cette manifestation conviviale.

VIE CITOYENNE

Une charte de la vie nocturne

Il n'est pas toujours facile de trouver un équilibre entre l'attractivité de la vie nocturne et la préservation de la tranquillité et la sécurité du voisinage. L'équation doit être trouvée grâce à la « Charte de la vie nocturne » co-signée le 29 août dernier par le Sous-Préfet de Bayonne, Philippe Le Moing-Surzur, et le maire, Jean-François Irigoyen, pour qui « le vivre ensemble doit rester une priorité ».

Le document énumère 10 principes et compile un certain nombre d'arrêtés municipaux ou préfectoraux relatifs à l'ordre public, la sécurité, l'hygiène, les horaires de fermeture, la propreté ou la consommation d'alcool mais aussi l'éclairage nocturne ou la publicité. La charte sera amenée à être adaptée aux évolutions

réglementaires et législatives. « Si cette charte concerne avant tout des établissements de nuit ou des bars qui diffusent de la musique, nous faisons également référence à nos propres manifestations municipales pour que nous restions nous-mêmes vigilants », a ajouté le maire.

« Il s'agit d'un point de départ » a spécifié Eric Soreau, adjoint au maire délégué au commerce. « Les professionnels vont être sensibilisés. Tous les signataires recevront un autocollant à apposer de façon visible à l'entrée de leur établissement, marquant ainsi leur adhésion aux principes de la Charte ».

Le rappel à l'ordre en vigueur

Le maire de Saint-Jean-de-Luz, Jean-François Irigoyen, et le Procureur de la République de Bayonne, Jérôme Bourrier, ont signé une convention relative au dispositif de rappel à l'ordre, mardi 4 octobre dernier.

Ce dispositif s'inscrit dans le cadre d'une justice de proximité. Il permet d'apporter une réponse pénale de premier niveau, aux faits portant atteinte au bon ordre, à la sûreté, à la sécurité et à la salubrité publiques dans la Commune.

Le rappel à l'ordre est effectué verbalement après convocation de l'auteur des faits, de

ses parents ou responsables éducatifs s'il est mineur, à un entretien à l'Hôtel de Ville.

L'objectif est de conduire l'auteur à une prise de conscience quant aux conséquences de ses agissements, le responsabiliser et prévenir toute réitération des faits.

Les faits concernés par cette procédure sont principalement les conflits de voisinage, l'absentéisme scolaire, certaines atteintes légères à la propriété publique, les « incivilités » commises par des mineurs, les incidents aux abords des établissements scolaires...

TRAVAUX

73 logements inaugurés

Cette année 2022 a été fructueuse en matière de production de logements. Lors des inaugurations, ce fut l'occasion pour le maire de rappeler que Saint-Jean-de-Luz fait partie des meilleurs élèves du littoral basque avec près de 20% de logements locatifs sociaux. Le partenariat avec les bailleurs sociaux permet également de proposer des logements à l'accession à des prix maîtrisés favorisant ainsi le parcours résidentiel des ménages luziens. Trois programmes lancés en 2021 ont été livrés cet automne.

Les résidences Iduski Mendi et Mendeguia réalisées avec le COL quartier Fargeot, offrent 39 logements : 13 en accession sociale (via le Bail Réel Solidaire ou BRS), 12 en locatif social, dans la résidence Iduski Mendi et 14 logements financés par le Prêt Locatif Social (PLS) dans la résidence Mendeguia. Ces bâtiments ont été conçus par le cabinet d'architectes Atelier 114.

Le dernier lot à aménager dans le quartier Alturan, a été achevé avec 19 nouveaux logements destinés à de l'accession sociale (location-accession). La réalisation d'Alturan 2 est portée par Habitat Sud Atlantique et conçue par l'agence Schurdi-Levraud architecture de Bayonne, avec l'objectif de créer de nouveaux logements à des prix abordables,

en adéquation avec les revenus des ménages locaux, tout en garantissant une mixité sociale.

Le dernier ruban coupé le 22 novembre avec Habitat Sud Atlantique était celui de la résidence Urquijo 2, quartier Fargeot. Pensé par le cabinet d'architectes Gauche-Muru-Dupacq, le programme Urquijo Baïta 2 est implanté sur la parcelle arborée de la résidence Urquijo Baïta 1. Le bâtiment compte 15 logements locatifs.

Tous ces immeubles sont construits dans une démarche de Haute Qualité Environnementale.

Rappelons qu'au printemps, ce sont les bâtiments de la première phase de construction de Lilitegia qui ont été inaugurés : 40 appartements locatifs sociaux et 36 en location accession.

Avec le déménagement du service hospitalier, la seconde tranche de ce programme proposera 40 autres logements locatifs sociaux, complétés par 58 appartements libres (vendus à des prix maîtrisés). Enfin, la résidence Santiago doit être achevée à la fin du 1^{er} trimestre 2023.



Camping municipal

La réfection intégrale des trois blocs sanitaires du camping municipal, avec mise aux normes accessibilité, a débuté en octobre. Après une première phase de démolition, les bâtiments avec wc, douches, lavabos et éviers pour la vaisselle, sont reconstruits. La fin des travaux est prévue au mois de mai. La capacité reste identique. Même si ce changement permet à l'établissement de prétendre à un classement supérieur, le camping municipal Chibau Berria gardera ses 2 étoiles. Le projet a été pensé par l'architecte Jean-Louis Dumoulein.



Police municipale

Les travaux d'aménagement du futur poste de la police municipale à côté de la gare doivent démarrer à partir de janvier. Il s'agira de gros œuvre avec une adaptation de l'existant et un agrandissement du bâtiment pour l'accueil des effectifs de la police municipale et du stationnement payant. Cette rénovation doit s'achever à l'automne 2023.



Au 1^{er} janvier, la collecte sélective des déchets évolue. L'objectif est de moins remplir les bacs noirs recueillant les ordures ménagères et de trier davantage. Emballages et papiers sont regroupés dans le même bac jaune. Les petits emballages et déchets métalliques (capsules, couvercles...), les sacs et sachets en plastique... autrefois jetés avec les ordures ménagères, peuvent être déposés dans les bacs jaunes également. A souligner que la zone littorale (Hendaye, Saint-Jean-de-Luz, Ciboure, Guéthary) sera organisée en collecte en porte à porte une fois par semaine pour les ordures ménagères et une fois par semaine pour le tri sélectif.

 Plus d'information sur saintjeandeluz.fr



Un accompagnement pour les démarches administratives

Pour faciliter les démarches administratives du quotidien, un nouveau service est mis en place au Centre Communal d'Action Sociale avec France Services.

Immatriculation de véhicules, déclaration de revenus, demande d'aide au logement ou RSA, préparer sa retraite... Effectuer ses démarches administratives peut être source de difficultés. Pour répondre à tous ces besoins, un guichet unique France services vient d'ouvrir au sein des locaux du Centre communal d'action sociale, situés au 1 rue Augustin Chaho. Il s'agit d'un service public de proximité, plus humain et plus accessible qui se déploie au sein du territoire, au plus près des citoyens.

« Ce nouveau service porté par la municipalité, avec le soutien de l'État et de l'Agglomération Pays Basque, est un engagement fort pour permettre aux Luziens d'être accompagnés dans leurs démarches du quotidien, en coordination avec les autres services existants » indique Jean-François Irigoyen, Maire de Saint-Jean-de-Luz. « C'est une nouvelle dynamique pour permettre un accès aux droits, notamment pour les personnes qui se sentent en difficulté et qui pourront être aidées par le personnel de la structure », complète Nathalie Morice, adjointe au Maire et vice-présidente du C.C.A.S.

Deux agents sont disponibles et ont été formés spécialement pour pouvoir accompagner les personnes dans leurs démarches du quotidien et accéder aux principaux organismes de services publics : le ministère de l'Intérieur, le ministère de la Justice, les Finances publiques, Pôle emploi, l'Assurance retraite, l'Assurance maladie, la CAF, la MSA et la Poste.

Cet espace est ouvert aux habitants de Saint-Jean-de-Luz et des communes environnantes.

En complément des démarches administratives, France services donne accès à des postes informatiques en libre-service.



Les agents « France services » accompagnent du lundi au vendredi aux horaires suivants :

- > Lundi, mardi et mercredi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h30
- > Jeudi de 13h30 à 17h30
- > Vendredi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 16h30

Il est possible de prendre rendez-vous au 05 59 51 61 40 ou par courriel : france.services@saintjeandeluz.fr



Expériences d'usagers

Depuis son ouverture, la Maison France Services a déjà accompagné de nombreux Luziens dans leurs démarches. Ainsi, Maialen, âgée de 60 ans, s'est tournée vers cette structure sur conseil de la police municipale, après avoir perdu tous ses papiers. Le renouvellement de sa carte vitale, la demande de carte grise et la pré-demande de carte d'identité en ligne ont notamment pu être réalisés par Sandrine Sarthou, agent du C.C.A.S. conseillère France Services. Pour Laure, mère de famille de 30 ans, c'est un blocage de son compte Ameli qui l'a amenée à la Maison France Services où elle a pu obtenir un numéro provisoire pour réinitialiser immédiatement son compte : « je peux joindre rapidement la CPAM pour ce type de situations » indique Sandrine Sarthou. André se posait des questions sur sa déclaration d'impôts fonciers. En difficulté pour prendre un rendez-vous et se déplacer jusqu'au centre des impôts à Biarritz, c'est à la Maison France Services qu'il a pu trouver ses réponses : « J'étais déjà venu il y a quelques semaines après ma séparation pour déclarer mon changement de situation familiale aux organismes. Comme vous aviez été très efficace, je reviens vers vous » a-t-il adressé à la conseillère France Services. Même satisfaction pour Agnès, retraitée luzienne qui trouve un lieu pour ses démarches en ligne : « Je pourrai peut-être le faire à la maison mais là c'est vraiment très bien d'avoir quelqu'un pour être accompagnée, plutôt que de rester toute seule. »



Un budget 2023 sous l'angle de la transition énergétique

Le virage de la transition énergétique s'avère plus que jamais nécessaire aujourd'hui pour l'ensemble des collectivités à l'aune de la nécessaire sobriété, liée à la fois au dérèglement climatique et à la hausse des prix de l'énergie.

« À Saint-Jean-de-Luz, nous n'avons pas attendu pour comprimer nos dépenses et faire des économies d'énergie. C'était tout l'objectif de l'extinction nocturne de l'éclairage public que nous avons expérimentée, avant même l'inflation sur les prix de l'énergie », explique le Maire, Jean-François Irigoyen. « Mais aujourd'hui, comme toutes les communes, nous sommes confrontés à une flambée des prix des fluides, des matériaux de travaux publics, mais aussi à des mesures conjoncturelles comme la revalorisation du point d'indice de la fonction publique », ajoute Pello Etcheverry, 1^{er} adjoint chargé des finances.

Aujourd'hui, les communes en sont à se demander si des services doivent être supprimés. Piscine, aides sociales, subventions aux associations, etc, tout est sur la table. « Ce n'est pas ce qui est souhaité à Saint-Jean-de-Luz où l'équipe municipale tient à maintenir le même niveau de services publics, voire même à le renforcer » souligne Jean-François Irigoyen. C'est le cas par exemple avec l'ouverture d'une maison France Services au sein des locaux du CCAS, avec deux agents formés pour aider les

personnes face aux diverses démarches administratives. C'est le cas aussi de la sécurité où la ville entend renforcer son équipe de policiers municipaux à travers le recrutement de 5 nouveaux agents.

Sur la lancée de ces dernières années, ce budget 2023 a donc une forte tonalité verte avec une large partie des investissements tournés vers la transition écologique : éclairage public, mobilités, plan de sobriété énergétique, rénovation du patrimoine bâti, réhabilitation de la piscine avec notamment des panneaux photovoltaïques, etc. Ce sont aussi les parkings relais Ilargia en 2022, Acotz et Chantaco en 2023 qui viendront délester le cœur de ville en période estivale. Le plan vélo commencera à être déployé, tandis que de nombreux projets voient le jour en lien avec la thématique du développement durable : jardins partagés et familiaux, déploiement de composteurs collectifs, permis de végétaliser, projets d'écopaturage, installation de micro-éoliennes, etc.

3 questions à Jean-François Irigoyen, Maire de Saint-Jean-de-Luz



Berriak : A l'heure où le pouvoir d'achat de beaucoup de nos concitoyens est en difficulté, pourquoi augmenter les taux de fiscalité communale ?

Jean-François Irigoyen : Comme les particuliers, les communes sont confrontées aux mêmes difficultés. Les hausses des prix de l'énergie et des matières premières pèsent très lourdement sur nos budgets. A cela s'ajoutent les mesures décidées par le gouvernement de relever le point d'indice des fonctionnaires. C'est une bonne chose pour les agents publics qui n'avaient pas connu d'augmentation depuis plusieurs années, mais cela impacte considérablement nos charges de personnel. Je tiens à préciser que ces moyens humains demeurent indispensables pour assurer un service public de qualité. On le voit par exemple avec les très fortes demandes de passeports et cartes d'identité où nos services sont particulièrement sollicités.

Berriak : Ne pouvait-on pas anticiper les choses ?

Jean-François Irigoyen : Qui pouvait prévoir une crise sanitaire durant deux ans et une guerre en Ukraine en 2022 ? Personne, même pas ceux qui, avec une démagogie sans vergogne, viennent se poser en donneurs de leçons. L'effort demandé aux Luziens sera d'autant plus atténué que les contribuables avaient vu leurs impôts baisser lors du transfert du Conservatoire régional Maurice Ravel à la Communauté d'Agglomération. Tout

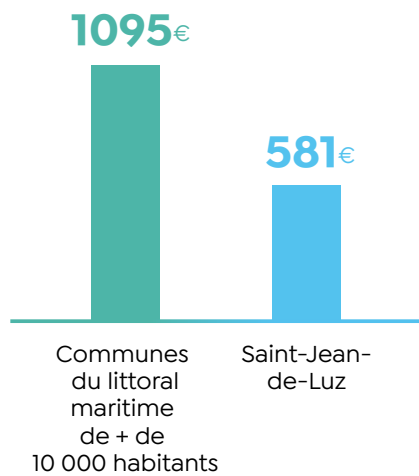
cela est très technique, mais ce sont 413 000€ que nous avons fait économiser aux Luziens. Aujourd'hui et face aux effets de l'inflation, il nous est nécessaire de retrouver ces montants, d'autant que nos taux n'ont pas bougé depuis 2015. Nos opposants auront beau jeu de pousser des cris d'orfraie, mais on voit bien que toutes les villes sont confrontées aux mêmes difficultés. La différence est que Saint-Jean-de-Luz est une commune bien gérée et saine financièrement, l'augmentation des taux y sera donc limitée, contrairement à d'autres qui annoncent des pourcentages de hausse difficilement acceptables.

Berriak : Pourquoi ne pas réduire certaines dépenses ?

Jean-François Irigoyen : Nous avons déjà fait d'énormes efforts pour contenir nos dépenses. Nos charges de fonctionnement ont diminué depuis plusieurs années. Certains projets sont même lissés dans le temps. Or, nous le voyons au travers des courriers que nous recevons ou des réunions de quartiers, nos concitoyens sont demandeurs de davantage de services, de davantage de travaux. C'est bien légitime lorsqu'une rue ou un trottoir est en mauvais état de procéder à leur rénovation. Nous avons aussi un patrimoine bâti qu'il nous faut entretenir. Nous n'avons pas été élus pour rester les bras croisés, mais bien pour conduire des projets que nous assumons et qui répondent aux attentes des Luziens.

Dette par habitant

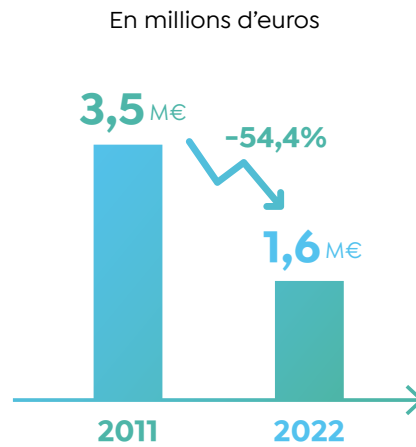
Au 31 décembre 2022



Source : Rapport de l'observatoire des finances et de la gestion publique locales 2022

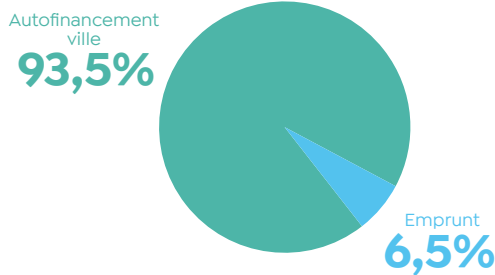
Évolution de la Dotation Globale de Fonctionnement

En millions d'euros



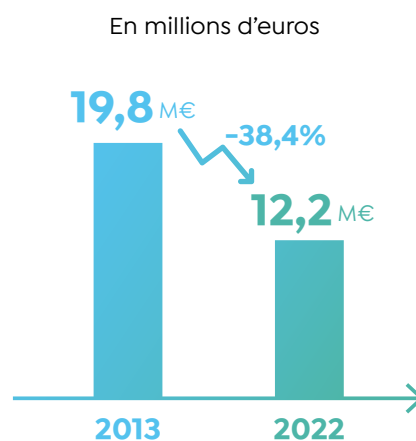
Financement des investissements de la ville sur la période 2014-2021

39,9 Millions d'euros de dépenses d'investissements (hors dette)



Évolution de l'encours de la dette

En millions d'euros



Parole d'élus

Pello Etcheverry
1^{er} adjoint délégué aux finances

« Baisse de nos recettes, hausse de nos dépenses, l'équation n'est pas simple pour maintenir les services à la population et poursuivre nos investissements. Bien que nous nous y soyons refusés depuis plus de 8 ans maintenant, nous sommes aujourd'hui contraints de relever nos taux de fiscalité communale qui resteront cependant parmi les plus bas du département. Si des communes augmentent leurs impôts de 20%, 30% voire 50% comme à Paris, nous ne souhaitons pas faire peser une trop lourde charge sur les contribuables luziens. D'autant qu'avec la disparition de la taxe d'habitation sur les résidences principales, la fiscalité directe repose dorénavant principalement sur les propriétaires. C'est la raison pour laquelle les taux communaux connaîtront une progression limitée à 5,5%, ce qui représente environ 50€ par an, soit 4€ par mois de plus pour le propriétaire d'un appartement de 70m². Il n'est pas question de réduire le niveau de services publics des Luziens et nous tenons à conserver une situation financière saine. »

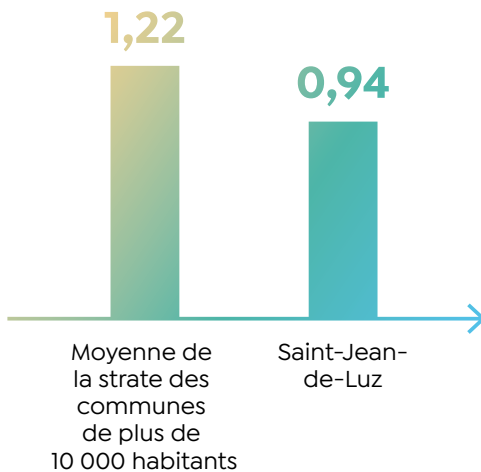
Impact projeté des dépenses énergétiques sur le budget 2023

+50%

Soit
+ 360 000 €

Effort fiscal 2022

Ce ratio détermine la pression fiscale exercée sur les contribuables d'un territoire



Source : Fiche dotation globale de fonctionnement 2022

Reste à charge de la ville*
cantine scolaire

520 000 €

Reste à charge de la ville*
classe de neige

46 500 €

Reste à charge de la ville*
club Donibane

40 000 €

Reste à charge de la ville*
École de musique

230 000 €

Reste à charge de la ville*
Garderie

120 000 €

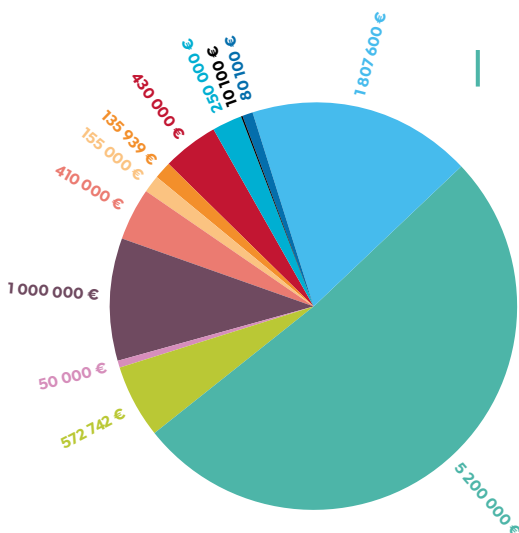
Reste à charge de la ville*
entretien des plages

515 000 €

*Le reste à charge correspond à la différence entre les dépenses payées par la ville et les recettes éventuellement encaissées.

Les investissements au budget 2023

Les dépenses d'équipement financent les opérations de préservation du cadre de vie des Luziens, les nouveaux équipements pour le développement de services publics gérés grâce à des programmes pluriannuels.



-  Travaux sur le littoral
-  Habitat
-  aménagement du centre historique
-  Pôle culturel
-  Patrimoine lié à l'église Saint Jean-Baptiste
-  Requalification de l'auditorium Ravel et des salles municipales
-  Réhabilitation de la maison Maria Dolores en local pour la Police municipale
-  Projet partenarial d'aménagement, adaptation au recul du trait de côte
-  Enfouissement des réseaux
-  Véloville
-  Plan voirie et trottoirs
-  Réhabilitation de la piscine

Des actions pour plus de sobriété énergétique

Dans sa démarche de respect de l'environnement, et pour répondre aux directives gouvernementales en matière de sobriété énergétique, la Ville a ciblé des actions à court et moyen terme. L'objectif est de baisser de 10% les consommations d'ici 2024.

Période de sécheresse, raréfaction des sources d'énergie avec inflation conséquente sur les prix des matières premières poussent à revoir les habitudes. Dans ce contexte de crise énergétique, le gouvernement a demandé la mise en place d'un plan de sobriété énergétique. Les collectivités sont concernées avec pour objectif une baisse de 10% des consommations pour les 2 années à venir et de 40% d'ici 2050. Cette baisse est à prendre en compte par rapport à 2019, année de référence.

« La situation actuelle vient confirmer la pertinence de nos choix antérieurs. C'est le cas de l'extinction nocturne de l'éclairage public. Entre 2019 et 2021, nous avons constaté une diminution de 38% de nos consommations d'électricité en kWh. Dans ce domaine, nous avons aussi une action à mener vis-à-vis des commerces, et nous travaillons également pour lancer un plan de rénovation des candélabres. S'agissant de l'eau, la moitié des points d'eau sur les plages a été supprimée en début de saison 2022, ceci avant la prescription préfectorale ; nous avons anticipé ces difficultés, en optimisant les abonnements d'eau et en déployant des urinoirs sans eau de marque TIPI dans les toilettes qui sont les plus consommatrices d'eau. La consommation d'eau est ainsi passée de 821m³ au 1^{er} semestre 2019 à 246m³ au 1^{er} semestre 2022. Par ailleurs, nous disposons depuis 2017 au sein de la collectivité d'un « conseiller énergie ». Son travail d'optimisation des abonnements électriques depuis 2021, a permis de baisser les coûts de 20 000€ par an. Enfin, la flotte des véhicules municipaux est renouvelée progressivement avec des véhicules plus économes en énergie, soit hybrides, soit électriques, des vélos électriques pour les déplacements inter-service des agents », rappelle Jean-François Irigoyen, Maire.

Au-delà des mesures déjà prises, c'est donc un plan de sobriété énergétique qui sera mené en deux temps avec des actions à court et moyen terme, actions nécessitant des investissements.

Dans les bâtiments communaux, la période de chauffe est réduite avec des températures d'ambiance à 19°C en hiver. Ces températures sont limitées entre 12h et 14h ainsi que la nuit à 16°C - 14°C,

baisées à 8°C lorsque les locaux sont inoccupés plus de 2 jours, le week-end par exemple. Tous les appareils d'appoint sont proscrits. En revanche, dans les écoles, la baisse de la température sera de -1°C seulement, maintenant une température de 20°C à 21°C dans les classes. Notons que l'ensemble des radiateurs dans les couloirs seront éteints. Dans les crèches, la température ambiante reste à 22°C.

Les vestiaires des bâtiments sportifs sont désormais chauffés à 17°C et 18°C dans les salles de gymnastique et de lutte (Dojo école du Centre). La température de la salle polyvalente Kechilooa est ainsi limitée à 15°C. La température de l'eau chaude sanitaire est baissée à 52°C, évitant le développement des bactéries, et les lavabos ne sont plus alimentés qu'en eau froide.

En matière d'éclairage, l'objectif est de diminuer les sources lumineuses et de favoriser l'éclairage naturel en intérieur. L'extinction de l'éclairage public sera poursuivie et augmentée. Dans la mesure du possible, les associations sportives sont invitées à programmer entraînements et rencontres en journée pour limiter les dépenses.

À moyen terme, des critères de consommation énergétique seront ajoutés dans le calcul des subventions aux associations et des contrats de performance énergétique sur les sites les plus énergivores comme la piscine seront définis. Le programme de rénovation de ce

bâtiment ira dans ce sens avec installation de panneaux photovoltaïques.

D'autres investissements sont à prévoir pour diminuer les dépenses de chauffage comme la pose de sondes d'ambiance, d'horloges, l'intégration de domotique, le calorifugeage des réseaux. L'installation de ballons thermodynamiques est aussi à l'étude pour produire l'eau chaude sanitaire. Le déploiement du solaire photovoltaïque en autoconsommation sera accéléré, l'équipement en lampes plus économes, et en détecteurs de présence poursuivi. Repeindre les murs et plafonds foncés en couleurs claires, ou rabaisser les plafonds est aussi envisageable. A l'extérieur les luminaires « LEDS » à régulation d'intensité, les luminaires solaires autonomes seront développés.

L'installation de micro-éoliennes sur certains sites ou de panneaux solaires sont aussi des solutions à mettre en œuvre sur certains bâtiments.

Il est à noter que la période des illuminations de Noël a été diminuée d'une semaine cette année. Pour mémoire, le coût de ces illuminations est de 440€.

En conclusion, l'objectif de baisse de consommation de 10% d'ici 2024 correspond à une baisse de 330 000 kWh. Cet objectif sera atteint en deux temps : 120 000 kWh en 2023 grâce à des éco-gestes et la maîtrise des process et 210 000 kWh en 2024 réalisé grâce aux investissements à venir.



Aménagement de l'îlot Foch

La construction du parking et du bâtiment privé Bizipoz sont en cours. Les réseaux d'assainissement sont refaits dans le secteur de la place Foch. Les premiers aménagements de l'espace public vont être lancés au niveau du giratoire de la gare et du square Verdun.

À l'intérieur de la zone de chantier, les travaux pour l'aménagement de l'îlot Foch se poursuivent avec la construction du futur parking et du bâtiment Bizipoz.

À l'extérieur de ce périmètre, les interventions de la Communauté Pays basque sur les réseaux d'eau potable, assainissement et eaux pluviales ont débuté en octobre. Avant le réaménagement complet de la place et de tout l'espace public, le remplacement des réseaux est une vraie opportunité pour séparer les eaux pluviales des eaux usées qui au final participe à améliorer la qualité des eaux de baignade.

Le chantier est conduit par phases jusqu'en juin 2023. Localisé dans le bas du boulevard Victor-Hugo fin 2022, il concernera le pourtour de la place Foch en 2023 avec les rues du 8 mai 1945, du 17 Pluviose, l'entrée de la place Louis XIV et une partie de la place des Corsaires



© IRACABAL Bixente



Ce chantier est à retrouver en détail sur saintjeandeluz.fr.



Les premiers aménagements de l'espace public seront lancés durant le 1er semestre 2023 avec la reprise du carrefour giratoire de la gare, puis l'aménagement du square Verdun.

Le diamètre du giratoire sera réduit et l'ouvrage décalé vers la gare, pour intégrer les voies de raccordement avec la rue du Maréchal Harispe, l'entrée du parking souterrain et la connexion avec l'avenue Larramendy.

La circulation sera maintenue sur la RD810. Des perturbations seront à prévoir en raison de la réduction du nombre de voies pendant ces travaux.

Le square Verdun agrandi et paysagé avec la création de modelés de terre intégrera des gradins de pierre destinés à accueillir du public. Ces espaces seront agrémentés d'arbres, buissons, espaces végétaux. Du mobilier urbain complètera l'espace.

Les connexions piétonnes et cyclables entre l'avenue Larramendy et le pont Charles de Gaulle y seront intégrées.



Suivez le chantier par SMS

Dans le cadre de la communication mise en place autour du projet de requalification de l'îlot Foch, il est proposé un suivi du chantier par SMS. Les Luziens qui le souhaitent peuvent recevoir régulièrement des informations brèves sur le chantier (échos du chantier) et sur le projet (zoom avant-après).



Inscrivez-vous sur saintjeandeluz.fr



Premier combat pour les boxeurs amateurs

Le club de boxe Donibane Ziburu Kirol Eskola organise le 11 février 2023 une nouvelle édition du « Challenge du 1^{er} Round » dédié à Jean-Paul Gobet, fondateur du club.

Le « Challenge du 1^{er} Round », offre aux jeunes la possibilité d'effectuer leur premier combat de boxe anglaise dans les meilleures conditions » explique Paul Lopinot, secrétaire général du Donibane Ziburu Kirol Eskola. Ainsi, chaque année, le club luzien basé à la salle Kechiloa, organise ce tournoi, dédié à Jean-Paul Gobet, fondateur du club en 1990.

Pour cette nouvelle édition, le challenge aura lieu le 11 février 2023, au gymnase Urdazuri dès le matin avec la traditionnelle pesée des pugilistes. Environ 35 combats se dérouleront durant la journée. Ouvert aux boxeurs amateurs de la Nouvelle-Aquitaine, hommes et femmes, à partir de 13 ans, la seule condition est de n'avoir effectué aucun combat (sauf dans le cadre de la boxe éducative). « L'idéal est d'avoir fait, au minimum, une année de salle avant de concourir » estime Paul Lopinot.

Les combats se dérouleront en trois rounds de trois minutes. « Il ne faut pas foncer sur l'adversaire mais chercher à marquer des points » rappelle le secrétaire général du Donibane Ziburu Kirol Eskola. Les deux moniteurs du club luzien, Dominique

Amati et David Mendiburu, superviseront les combats qui se feront avec un casque de protection, obligatoire jusqu'à son cinquième combat amateur.

L'entrée est gratuite pour cet événement et sera l'occasion pour le public de découvrir la boxe anglaise. Au Donibane Ziburu Kirol Eskola, près de 80 licenciés pratiquent ce sport régulièrement. « De plus en plus de femmes viennent à la salle » constate Paul Lopinot. Et les jeunes prennent goût à ce sport, véritable école de l'humilité selon le secrétaire général du club.

« Faire de la boxe permet de bien se préparer à des examens scolaires ; il faut savoir rester concentré jusqu'au dernier moment et être bien préparé en amont avant de monter sur le ring. Je ne suis donc pas étonné de voir nos jeunes faire de belles études » se réjouit Paul Lopinot. Restés en contact avec le club local, les jeunes devenus étudiants poursuivent la pratique de la boxe anglaise dans les villes universitaires. Preuve que le club luzien continue d'être un club formateur de référence.



i Infos
entrée gratuite
samedi 11 février 2023
au gymnase Urdazuri

Gîte solidaire au cœur de la ville

Laurianne possède un « gîte solidaire », le seul actuellement dans la ville. Elle offre gracieusement la possibilité à des enfants longuement hospitalisés de profiter avec leurs parents de vacances sur la côte basque. « C'est la première fois que j'ai proposé mon gîte à l'association Cœur en liberté et sûrement pas la dernière ! » assure Laurianne qui possède une maison de famille à Saint-Jean-de-Luz. Le principe est simple : le propriétaire d'un gîte laisse son gîte à disposition d'une famille, quand il le souhaite et gracieusement, afin de permettre à un enfant atteint d'une maladie grave ou qui a subi de lourdes interventions chirurgicales mais en voie de guérison de profiter de vacances en famille.

« Gabin, 8 ans et ses parents sont venus de l'Aisne passer une semaine en juin. Nous avons préparé le logement, l'étage de notre maison familiale aménagé en appartement

indépendant, comme si nous recevions des amis. Mes parents les ont accueillis et nous avons été heureux de leur offrir une bulle d'évasion après tout ce qu'ils ont traversé comme épreuves » indique Laurianne. Seul gîte à Saint-Jean-de-Luz à collaborer avec cette association, Laurianne encourage tous les propriétaires de logements de vacances à faire comme elle. « Nous avons obtenu un reçu fiscal sur la valeur locative du logement (-66%), je sais que cet argument pourrait convaincre ! » ajoute la propriétaire du gîte solidaire.



» Pauline,
la maman de Gabin
témoigne :

« Après trois ans éprouvants entre l'annonce de la maladie de Gabin, les traitements intenses et la charge morale que tout cela implique, voilà que l'on nous annonce que l'on peut venir à Saint-Jean-de-Luz : nous voilà au paradis pour d'inoubliables vacances ! Gabin est en rémission d'un cancer depuis peu et on a pu en profiter davantage ».

i Infos
www.coeurenliberte.fr

ADELI : une nouvelle vie en entretenant la nature

Le chantier d'insertion ADELI intervient à Saint-Jean-de-Luz pour l'entretien des espaces naturels. Près de 45 personnes bénéficient de cet accompagnement pour un retour serein vers la vie active.

L'association ADELI (Association de développement des entreprises locales d'insertion), créée en 1994, est un chantier d'insertion qui permet aux personnes éloignées de l'emploi de retrouver une activité tout en bénéficiant d'un soutien social, juridique, médical... Au total, quinze salariés permanents d'ADELI accompagnent 45 personnes en voie de réinsertion sur une période de deux ans, via un CDD d'insertion. ADELI est spécialisée dans l'entretien des espaces naturels et des espaces verts sur le secteur du Sud Pays Basque.

Les interventions à Saint-Jean-de-Luz sont nombreuses. Les équipes d'ADELI se rendent trois fois par semaine dans le port luzien et celui de la Nivelle. À pied à marée basse ou en barque, les membres d'ADELI retirent les déchets flottants. Ils entretiennent également les berges des ruisseaux du Petit et du Grand Ichaca, l'Espace naturel sensible (ENS) d'Archilua, celui de la pinède Etchebiague à Erromardie, les barthes de la Nivelle, le bois aux abords de la piscine ainsi que le sentier du littoral au niveau de Lafitena et d'Erromardie. Quatre jours par mois, tout au long de l'année, l'association effectue des opérations de nettoyage dans les zones d'enrochement des plages du Nord.

Une des opérations les plus visibles et récurrentes des salariés en CDD d'insertion d'ADELI est le nettoyage de l'ensemble des points d'apport volontaire. « Il s'agit d'une véritable mission de service public. De nombreuses personnes déposent devant les containers de tri sélectif des déchets qui devraient être amenés à la déchetterie. Nous débarrassons tout ce qui traîne » explique le directeur d'ADELI, Pierre-Yves Fautras. Les membres d'ADELI viennent également en renfort des agents municipaux pour l'entretien des espaces verts. À l'aide de rotovifs électriques, ils débroussaillent certains secteurs de la ville. En partenariat avec l'Office 64 de l'Habitat, l'association est sollicitée pour venir récupérer les encombrants dans les caves des résidences du bailleur social. Quant à l'antenne luzienne de la Croix Rouge, celle-ci fait appel à ADELI pour venir collecter les cagettes ayant servi à la distribution alimentaire.

Mais ADELI, ce n'est pas uniquement de l'emploi, c'est aussi un accompagnement auprès des titulaires de CDD d'insertion. « Nous essayons, avec nos moyens, de régler les problèmes au fur et à mesure. Cela peut aller d'un souci de mobilité à des problèmes de santé et d'addiction ou un logement insalubre ou une question de surendettement... tous ces obstacles sont des freins à l'emploi » souligne Pierre-Yves Fautras. Le directeur d'ADELI prévoit d'ailleurs un nouvel atelier dès l'année prochaine autour de la fracture numérique afin d'aider les membres de l'association à se familiariser puis à maîtriser l'informatique, devenue indispensable dans la vie quotidienne.

Pour Christine Duhart, adjointe au cadre de vie, « les actions d'ADELI viennent compléter tout ce qui est fait au quotidien par les agents municipaux et ceux de la Communauté d'Agglomération. Garder la ville propre est évidemment une priorité. ADELI y contribue largement. »

ADELI elkartea (Gizarteratzeko tokiko enpresen garapenerako elkartea), 1994an sortua, gizarteratzeko lantoki bat da, eta lanik gabe diren eta lan mundutik urrundu diren pertsonen lanbide bat berriz atzemateko bidea ematen die. Orotara, ADELIko 15 langile iraunkorrek birgizarteratze-bidean diren 45 pertsona laguntzen dituzte, bi urteko epean. Hego Lapurdiko naturagune eta berdeguneen mantentze-lanetan espezializatua da. Donibane Lohizuneko esku-hartzeak ugariak dira: portuan, Urdazurin, itsasbazterreko xendran, hiriaren iparraldeko hondartzetan... ADELIko langile taldeek garbitzen dituzte baita ere borondatzeko ekarpen-puntuen -hondakinak biltzeko tokien- inguruak. Baina, ADELIk ez dio enpleguari bakarrik bidea ematen, gizarteratzeko lan kontratu mugatu bat dutenak laguntzen ditu ere, mediku-laguntza, laguntza juridikoa, laguntza soziala eta beste laguntza mota anitz emanez.



La SNSM : une bouée de secours au large

L'antenne locale de l'association des Sauveteurs en Mer intervient une quarantaine de fois par an au secours de personnes et de bateaux en perdition grâce à l'engagement d'une trentaine de bénévoles.

« Nous ne sommes pas des héros » tempère Jean Lataste, président de la station de la SNSM (Sauveteurs en Mer) de Saint-Jean-de-Luz/Ciboure. « Nous sommes des bénévoles qui prenons plaisir à intervenir pour porter assistance aux personnes en danger en mer. » Telle est la mission première de la SNSM fondée en 1967. Au total, 214 stations sont réparties sur le territoire de la République française.

À Saint-Jean-de-Luz/Ciboure, la station rassemble une trentaine de bénévoles dont 22 aptes à embarquer. Si au début de la SNSM, les bénévoles étaient majoritairement des pêcheurs professionnels, ces dernières années, les profils sont très variés. « Nous avons un électricien, un chaudronnier, des mécaniciens... C'est important pour réparer le bateau » précise Jean Lataste, retraité de la marine marchande.

Grâce à la convention passée avec la mairie de Saint-Jean-de-Luz, selon le souhait de la première édile de l'époque, Michèle Alliot-Marie, la SNSM peut compter sur sept bénévoles (agents de la Ville, salariés du lycée maritime de Ciboure ou bien agents du Syndicat de la Baie) qui sont mis à disposition par la municipalité. « C'est un réel confort et nous avons été la première station à avoir conclu une telle convention, sur le modèle des pompiers » se réjouit Jean Lataste.

Qu'il pleuve, qu'il vente ou que l'océan soit démonté, l'équipage luzien intervient tout au long de l'année, quel que soit le danger. « Contrairement aux SNSM d'Hendaye, de Bayonne ou de Capbreton, la configuration du port nous permet de sortir par tous les temps. »

Orange et vert, le « Pierre Loti II » est facilement reconnaissable dans le port de plaisance. CTT (Canot Tous Temps) long de plus de 17 mètres, il a aujourd'hui 23 ans mais fonctionne parfaitement. Filant à 40 km/heure sur des vagues défilant parfois l'apesanteur, le Pierre Loti II peut porter secours jusqu'à 20 000 miles nautiques au large voire plus. « Il nous arrive fréquemment de porter assistance dans la fosse de Capbreton. 60% de nos sorties concernent des bateaux qui connaissent des avaries » indique Jean Lataste.

Si le secours aux personnes est obligatoire et gratuit, celui porté aux biens et marchandises est payant (en fonction de la durée d'intervention et de la longueur du bateau). Cette entrée d'argent permet de financer une partie du budget annuel de fonctionnement de la station locale s'élevant à 60 000 euros. « Le reste est apporté par les municipalités, de nombreux dons (déductibles des impôts) et des participations aux Journées du patrimoine, Journées de la mer ainsi que de l'organisation de récoltes de dons devant le centre commercial Leclerc d'Urrugne. « Si les plaisanciers du coin donnaient chacun 20 euros, nous serions à l'abri du besoin, or seulement 15% des plaisanciers le font » regrette le président de la SNSM locale.



30 boluntario inguru bildu dira Donibane Lohizune eta Ziburuko SNSM-en (itsasoko sokorritzaileak) egoitzan. Pierre Loti II.aren bornuan, badiako itsas zabalean sokorri ematen dute. Izan ere, Herriko Etxearekin sinatutako hitzarmen bati esker, itsasontziratze gai diren hainbat langile ezartzen ditu Herriko Etxeak SNSM-en eskura. Pertsonen laguntzea nahitaezkoa eta urrikakoa bada, ontasunei eta salgaiei laguntzea pagatuz da. Diru sartze horrek -hiriek ematen dituzten diru-laguntzez eta jendeen emaitzez gain-, 60.000 euroko urteko aurrekontua finantzatzeko ahala ematen du.

400 morceaux de carton qui décoiffent

En partenariat avec la Ville de Saint-Jean-de-Luz, La Scène nationale du Sud-Aquitain propose trois spectacles pour le début d'année 2023. Du burlesque, de la musique baroque et une pièce forte et intime.

Il y avait déjà Laurel et Hardy. Dans le même rapport de corpulence, et dans la droite lignée des clowns modernes, retrouvez Olivier Martin-Salvan et son acolyte Pierre Guillois dans un nouveau spectacle déjanté intitulé « Les gros patinent bien, cabaret de carton ». L'histoire est aussi absurde qu'hilarante. Il s'agit de l'expédition d'un homme qui a reçu la malédiction d'une sirène après l'avoir pêchée par erreur.

Si l'un des comédiens (Olivier Martin-Salvan) reste parfaitement immobile durant le spectacle, son comparse, Pierre Guillois, se démène derrière lui en communiquant à coup de morceaux de carton. Au total, pas loin de 400 morceaux de carton sont nécessaires pour faire vivre la scène. Ils deviennent tour à tour des sous-titres, des objets, des animaux, des décors... Digne des meilleurs spectacles à l'humour britannique, dans la tradition des Monty Python, celui-ci a été récompensé par le Molière du Meilleur spectacle du théâtre public en 2022. Le duo Olivier Martin-Salvan et Pierre Guillois confirme son talent après le succès de sa précédente pièce « Bigre ».

i **Jeudi 9 et vendredi 10 mars 2023 à 20h**
au chapiteau Harriet Baita.

Tarifs : enfant et adhérent 15-25 ans : 10 € ; adhérent réduit : 14 € ; adhérent classique : 18 € ; tarif plein : 26 €.
Placement libre.



À voir avec les parents

« Le Processus » est une pièce de théâtre éducative pour les adolescents mais aussi pour les parents. C'est ce que le spectacle a déjà révélé lors de précédentes interprétations dans des collèges et lycées. « Nos parents devraient entendre ça ! » ont rapporté des élèves. « Le Processus » est une pièce de théâtre, un seul-en-scène, basé sur les textes de Catherine Verlaquet. C'est l'histoire de Claire, quinze ans, enceinte de Fabien. Porté une première fois dans les établissements scolaires, le spectacle décrit les doutes, les peurs et les colères de la jeune adolescente face à cette situation complexe. Le spectacle était suivi d'un débat avec les élèves.

Aujourd'hui, le metteur en scène, Johanny Bert a décidé de lui donner une nouvelle forme en l'adaptant pour la scène, avec une identité visuelle marquée grâce à la collaboration d'une dessinatrice. « Le Processus » analyse en profondeur les états d'âme de Claire, avec plus d'onirisme. De pièce éducative, celle-ci devient une véritable proposition artistique pour les jeunes mais aussi pour les adultes.

i **Mardi 28 et mercredi 29 mars 2023 à 20h**
au chapiteau Harriet Baita.

Tarifs : enfant et adhérent 15-25 ans : 6 € ; adhérent réduit : 7 € ; adhérent classique : 8 € ; tarif plein : 12 €. Placement libre.

La musique de Bach est universelle

Le 14 avril prochain, en l'église Saint-Jean-Baptiste, l'ensemble « Il Convito » fera honneur à Bach avec, au programme de la soirée : Suite pour concerto n°1, Concerto pour clavecin et cordes et Concerto Brandebourgeois n°1. L'objectif de l'ensemble et orchestre est de faire un éclairage sur le lien intime entre la musique profane et les œuvres religieuses de Jean-Sébastien Bach. Le célèbre compositeur a lui-même réinterprété ses propres œuvres, les rendant accessibles à tous, de façon universelle. La musique a toujours été un formidable moyen d'expression pour le compositeur allemand de musique baroque.

« Il Convito », soutenu par la DRAC Nouvelle-Aquitaine et la Région entre autres, propose, à travers ce concert exceptionnel, de mettre en lumière l'art de Bach de « dépasser toute notion de frontière entre profane et religieux, instrumental ou vocal : Bach compose une musique qui élève l'âme » indique la Scène nationale du Sud-Aquitain.

L'ensemble et orchestre « Il Convito » regroupe la directrice, Maude Gratton au clavecin, deux violonistes Sophie Gent et Marieke Bouche, une alto, Deirdre Dowling, une violoncelliste, Ageet Zweistraa, un contrebassiste, Damien Guffroy, deux hautboïstes Emmanuel Laporte et Jon Olaberria, un corniste Nicolas Chedmail et un bassoniste Julien Debordes.

i **Vendredi 14 avril 2023 à 20h**
au chapiteau Harriet Baita.

Tarifs : enfant et adhérent 15-25 ans : 10 € ; adhérent réduit : 14 € ; adhérent classique : 18 € ; tarif plein : 26 €

Hamlet en 30 minutes : du rire et des larmes

La compagnie « Bruitquicourt » propose, sous le titre accrocheur « Hamlet en 30 minutes », de découvrir la célèbre œuvre de Shakespeare « Hamlet » revisitée en 65 minutes.

Après « Shakespeare revisité », le spectacle fondateur de la compagnie « Bruitquicourt » renouvelle l'expérience avec l'une des plus grandes œuvres du théâtre élisabéthain, « Hamlet » de William Shakespeare. Luc Miglietta, metteur en scène et comédien, revisite la pièce où les fantômes ont la part belle avec un titre pour le moins accrocheur « Hamlet en 30 minutes ». Ce spectacle de 65 minutes environ, interprété par quatre comédiens sur scène, est le résultat bluffant du talent de Luc Miglietta qui a su conserver l'essence de la pièce en soulignant ce drame avec une comédie loufoque et pleine d'humour.

L'œuvre la plus longue de l'auteur britannique, qui peut rebuter parfois, est ici mise en avant de la plus intelligente des façons. « Être, ou ne pas être, telle est la question. Y a-t-il pour l'âme plus de noblesse à endurer les coups et les revers d'une injurieuse fortune, ou à s'armer contre elle pour mettre frein à une marée de douleurs ? » Voici la tirade la plus célèbre d'Hamlet. Osez la (re)découvrir avec la compagnie « Bruitquicourt » qui a banni de la scène toute analyse soporifique. L'accordéon s'invite sur scène tout comme des spectateurs piochés dans la salle. Le bonnet en laine rouge est un fil conducteur qui s'accroche au texte de William Shakespeare, en français mais aussi en anglais. Le tout dans une ambiance tragi-comique. De quoi faire aimer les œuvres de l'auteur britannique aux plus jeunes et à ceux qui n'ont pas l'habitude d'aller au théâtre.

Hamlet en 30 minutes izenburu deigarriarekin, Bruitquicourt konpainiak William Shakespeareren Hamlet obra ospetsuaren 65 minutuko arramoldaketa bat proposatzen du.

Lau jokalarik interpretatzen dute antzerki lana agertokian. Luc Migliettak, obraren funtsa nehola ere hunkitu gabe eta talentuz handiz, jakin du drama hori arramoldatzen umorez betetako komedia ero batekin. Eskusoinu bat eta menturara hautatu ikusleak agertzen dira eszenatokian. Artile gorriko txanoaren hari nagusia lotzen zaio William Shakespeareren frantsesezko eta ingelesezko testuari. Hori guzia, giro tragiko komikoan. Idazle britainiarraren obrak gazteenei eta antzerkira joateko ohiturarik ez dutenei maitarazteko molderik hoberena.

i Le spectacle « Hamlet en 30 minutes » est proposé par la Direction de la Culture de la mairie de Saint-Jean-de-Luz, le vendredi 24 février à partir de 20h au chapiteau Harriet Baïta.

Tarif plein : 10 € / Tarif réduit : 8 € / Gratuit pour les enfants de moins de 14 ans

Informations et réservations auprès du service culture : direction.culture@saintjeandeluz.fr . Billetterie sur place



Agenda

janvier - février - mars

Retrouvez l'intégralité de l'agenda sur saintjeandeluz.fr

Visites du Pays d'art et d'histoire : "Coeur de ville"

→ Les jeudis 9, 16 et 23 février, 2 mars, et 13 avril à 10h

Découverte du port de pêche traditionnel, des maisons d'armateurs du XVIIème siècle, sans oublier l'église Saint Jean-Baptiste, haut lieu du mariage de Louis XIV et de l'Infante d'Espagne Marie-Thérèse.

Réservations obligatoires à l'office de tourisme. Places limitées

Adultes 8 € - Gratuit pour les moins de 16 ans

Mutxikos

→ **Dimanche 8 janvier, à 11h30**
Fronton du quartier du Lac avec Txaranga Arberoa

→ **Dimanche 5 février, à 11h30**
Place Louis XIV avec Punpeka

→ **Dimanche 5 mars, à 11h30**
Fronton Ichaca avec Patxi eta Konpania

→ **Dimanche 2 avril, à 11h30**
Les Halles avec Begiraleak

Merkatuan Kantuz

Rassemblement de chanteurs tous les premiers samedis du mois de 10h à 12h, animé par Kanta Donibane.

→ **Samedi 7 janvier, 4 février, 8 mars, 1^{er} avril**

Exposition « Au cœur du vivant : le mystère »

Œuvres de Hortense Häussling-Fourneau

→ **Jusqu'au 29 janvier**

La Rotonde

Entrée libre du mercredi au dimanche de 14h30 à 19h et le samedi de 10h à 12h30 et de 14h30 à 19h

Présence de l'artiste sur place les mercredi 11 janvier, vendredi 20 janvier, samedi 28 janvier



Carnaval-Ihauteri

Du 4 au 11 février

→ **Samedi 4 février**
Hartza eguna (begiraleak)

10h : défilé de Ducontenia au parvis des halles : apparition de l'ours hartza et des personnages à 3 têtes (Hiruburu) du carnaval luzien

15h : défilé des danseurs du carnaval de Ducontenia à la place Louis XIV

→ **Dimanche 5 février**
Kaxkarotak dans les rues

→ **Du lundi 6 au jeudi 9 février**
Ateliers créatifs à la grillerie du port

→ **Vendredi 10 février**
Sorgin gaua à Ciboure

→ **Samedi 11 février**
Ihauteri - départ du défilé à 16h de la place du fronton de Ciboure vers la place Louis XIV et procès de San Panzar



Renseignements sur saintjeandeluz.fr

Atelier tricot-thé

→ **14h samedis 28 janvier, 18 février, 18 mars**
Médiathèque

Exposition « La mémoire de l'oubli »

de Jean-Pierre Sanchez

→ **Du samedi 25 février au dimanche 26 mars 2023**

La Rotonde

Du mercredi au dimanche de 14h30 à 19h et le samedi de 10h à 12h30 et de 14h30 à 19h.

Réunions de quartier

à 18h30

→ **Lundi 6 février**
Quartier K : Acotz/Chibau Berria/Berraun (au camping municipal Chibau Berria, 525 Chemin de Chibau Berria)

→ **Lundi 20 février**
Quartier I : Erromardie/Etchebiague/Argi Eder/Archilua/Avenue de l'Océan (au jardin botanique littoral, 31 Rue Gaëtan Bernoville)

→ **Lundi 13 mars**
Quartier J : Jalday/Urthaburu/Balcoïn/Alturan (à Créaluz, 23 Av. de Jalday)

→ **Lundi 3 avril**
Quartier F : Baillenia/Chantaco/Fagosse/Sopitenia/Behereco Borda (au camping municipal Chibau Berria, 525 Chemin de Chibau Berria)

JANVIER

Lecture “des doudous et des livres”

Samedi 21 janvier, 10h30
0-3 ans, médiathèque

Nuit de la lecture, lectures dans le noir

Samedi 21 janvier, 17h public jeunesse, 18h public adulte, médiathèque. Renseignements et réservations à la médiathèque 05 59 26 28 99

FÉVRIER

Lectures « Les Racontines »

Mercredi 1^{er} février, 10h30
4-8 ans, médiathèque

Boomerang,

conte à partir de 10 ans,
Vendredi 17 février, 19h
Chapiteau Harriet Baïta. Nouveau spectacle de sortie de résidence de la « Méchante compagnie », ouvert au public, gratuit

« Hamlet en 30 minutes » par la compagnie « Bruit qui court »

Vendredi 24 février, 20h
Chapiteau Harriet Baïta.
Infos page 20

« Jeux en famille »

à la médiathèque dans le cadre du Festival International des Jeux, programme sur saintjeandeluz.fr
Samedi 25 février

MARS

Lectures « Les Racontines »

Mercredi 1^{er} mars, 10h30
4-8 ans, médiathèque

Journée de la femme

Mercredi 8 mars
Plus d'infos sur saintjeandeluz.fr

Les Gros patinent bien, cabaret de carton, Théâtre

Judi 9 mars et vendredi 10 mars, 20h
Chapiteau Harriet Baïta.
Infos page 19

Atelier d'écriture dans le cadre du Printemps des poètes

Samedi 11 mars, 15h
Public : adulte, médiathèque

Journée du recyclage

Samedi 18 mars, 11h
Médiathèque
Programme sur saintjeandeluz.fr

Lecture “des doudous et des livres”

Samedi 25 mars, 10h30
0-3 ans, médiathèque

Le Processus, Théâtre

Mardi 28 mars et mercredi 29 mars, 20h
Chapiteau Harriet Baïta. Infos page 19

AVRIL

Itsasotik, de l'océan à l'assiette

Week-end de Pâques, 7-8-9 avril
Animations sur le port, aux halles et en centre-ville

Amalur, Spectacle de Maddi Zubeldia
Vendredi 7 avril, Chapiteau Harriet Baïta

Il Convito, Concert de Maude Gratton

Vendredi 14 avril
Église Saint-Jean-Baptiste,
Bach, concertos & brandebourgeois.
Infos page 19

Papogorri, Spectacle par Naia Robles-Aranguiz et Oihan Delavigne-Robles

Dimanche 16 avril, 11h et 17h
Conte pour les 3-6 ans en langue basque.
Chapiteau Harriet Baïta. Tarif plein 5 €, réduit 3 € pour enfants - de 14 ans

État civil

NAISSANCES

Avec nos vives félicitations

Août

Lorea RUSPIL – Ohia, Uhaina, Gabrielle OSPITAL DESMAS

Septembre

Leïa, Daniele, Natacha DEVANNE – Thalia ECHEVERRIA – Camille, Daniel, Olivier GATARD ERRANDONEA – Sacha, Luke GONTHIER – Luken, Charles, Frédéric IRIBARREN – Victor, Antoine, Louis PETIT

Octobre

Tom BISCAYCHIPY – Amaia COCIUBA PRIALA – Oihan, Patxi ECHAVOYEN – Enola, Isabelle, Catherine GHAZOUANE – Chahinez, Nayeli GOETHALS – Elias GOETHALS – Ibrahim GOETHALS – Eneko HARDY DEPAUX – Eliot, Louis, Michel LAURANS – Nao, Mailen, Muriel LENOIR – Marin, Lazhar, Xan LESPES HAROUG – Valentin, Pierre OYHAMPE – Owen, Lyam PATURLANNE EL HADDAM

Novembre

Eki ESAIN ASPEÇADA – Estebe MENDY – Pako, Xalbat, Xabi NARZABAL – Gabriel, Paul, Jean ROUXEL – Juliette, Marie, Charlie ROY

MARIAGES

Avec nos vœux de bonheur

Septembre

Céline ALBISTUR et Olivier, Julien FOURCADE – Pampi BADIOLA et Sabrina, Solange, Aniéla LECONTE – Elise, Claire, Solange, Georgette BERCHERIE et Emmanuel, Philippe, Yves PANNETIER – Toinon CAPIAUX et Simon, Emmanuel, Bertrand DUREL – Natacha, Irène CASTAGNO et Kevin, Sammy, Thierry TACHOUERES-ROUSSEAU – Louis, Robert, Télèphe de BONNECAZE de WAREMME et Philippine, Marthe, Marie RAULT – Françoise, Jacqueline, Louise DECUPERE et Bruno, Jean-Marie FOURCADE – Marie ESTANO et Pablo, Henri POLA – Clarisa FRUZZETTI et Vincent, Pierre HARGOUS – Axel, Emilie, Angèle GRECIET et Sabrina, Dominique BREAUT – Jean-Luc SOULIER et Sophie, Zoé, Charlotte JACQUET – Wei-Tung WENG et Martin, Olivier, Henri, Marie MERCIÉ

Octobre

Cyril, Christopher, Francis ANGEVIN et Margaux, Denise, Louise BUOL – Karine BABIN et Hantz, Freddy, Pascal MENANT – Marie, Jeanne BAROLO et Damien ROUSSEL – Jacques, André CHARRETON et Alice, Maria MONTEIRO CARNEIRO – Marion DEBART et David DRAGUTIN – Camille, Laure LASSALLE et Martin, Louis GRABIAS – Gwenaëlle LETOMBE et Guillaume, Claude, Edouard BALIN – Bertrand, Firmin, André RABBE et Frédéric BALLESTEROS – Marion, Denise, Françoise TEULIERES et Paul, Louis, Marie DE SEVELINGES

Novembre

Victoria, Charlotte CHAPPUIS et Momar THIANDOUM – Robin, Antoine, Louis DUBARBIER et Layla, Mathilde SERRANO – Marie-Hélène LOSTE et Xabi PASSICOT – Jayd, Dominica SCHOLTZ et Jon LASAGA

DÉCÈS

Avec nos sincères condoléances

Septembre

Michel BORDAGARAY – Jean-Louis CABANE – Marc, Christian, Hubert CONTE – Paule, Marie, Louise de DOMPIERRE d'HORNOY – Annie, Justine DON – Madeleine, Marie, Joseph DUCASSE – Pierrette, Jeanne ETCHEVERRY – Lucie, Jeannine, Catherine FLEURANT – Jean, Claude LABORDE – Thérèse LASSAGA – Micheline, Suzanne MATENCE – André, Claitte MONTFROND – Elise, Jeanne, Thérèse PLANES – Jean, Léon SAINT-MACARY – Albert, Pierre VAZELLE – Jean, Léon VIGUIER

Octobre

Claude, Serge, Pierre CHOUQUET – Eric, Pierre ETIENNE – Paul, Pierre GRAFF – Didier, Albert, François LE MEUR – Julio LUIS – Cécile, Marie, André MARCHAND – Jacques MARTINEZ – Pierre MAYER WEILER – Olivier, Jean-Baptiste RABET – Serge, Christian, Claude RIVEMALE – Jean, Marie, Ladislav, Jules SCRIVE-LOYER – Solange, Michèle, Maryse VINCENT

Novembre

François, Paul, Marie BAUFUME – Severo BESGA SILVA – Gérard, Ernest, Louis BLICK – Henri, Pierre, Guy BOUTIN – Jacques, Pierre CAGNAT – Dominique, Marie-Claude, Denise CAILLAUD – Michelle, Antoinette CAMBOT – Geneviève, Martine DARRIEUX – Maria, Luz ERGUETA – Georgette, Carmen GURIDI – Joseph LABANDIBAR – Marthe MIERZWINSKI – Bernard, Jean, Marie OLIVIE – Du PHAN-THANH – Raymonde, Marie RIO – Jean, Charles SABATHIER – Anne, Marie, Simone SAN MIGUEL – Rolande, Marcelle, Louise SIMON – Jacqueline, Renée TRAUTSCH

Groupe Le Centre Luzien

Manuel de LARA – Gaëlle LAPIX – Nicolas CHARRIER –
Isabelle TINAUD-NOUVIAN

 **Pour rejoindre le groupe : www.lecentreluzien.org /
info@lecentreluzien.org**

Dans sa lettre aux Luziens du 20 Janvier 2020, Monsieur Irigoyen déclarait « je ne serai pas le candidat aux multiples promesses démagogiques qui par la suite ne peuvent être tenues ». Dans ce cadre, les engagements pris devant les électorales et les électeurs étaient forts :

- Aucun nouvel impôt à l'échelle de la Ville ;
- Une maîtrise de l'endettement de notre commune ;
- Une gestion rigoureuse pour qu'un euro dépensé le soit utilement pour les Luziens ... »

Trois ans après, la réalité est toute autre !

Après avoir vendu les principaux bijoux de famille de notre commune (une partie des murs de La Pergola pour 6,2M€ et l'espace Jaulery pour 2.8M€), **la majorité municipale est obligée de constater que son programme électoral 2020-2026 soi-disant ANTICIPÉ ET FINANCÉ est dans une impasse !**

Pour autant, la crise sanitaire (2020/2021) n'a pas affecté de manière durable les équilibres financiers de la commune et l'excédent global estimé à 5M€ à la fin 2022 permettra de clore l'exercice financier sans recourir au « Filet de sécurité inflation » mis en place par le gouvernement.

Dans ces conditions, le contexte de la guerre en Ukraine, l'inflation et la crise énergétique ont bon dos pour essayer de justifier **la trahison de la parole donnée par M. Irigoyen aux Luziennes et Luziens lors des élections municipales de mars 2020.**

Au-delà de ce reniement, comment est-on passé en trois ans à une ville contrainte d'augmenter ses impôts et son endettement pour éviter l'impasse budgétaire ? **La réponse est simple, c'est la conséquence d'une gestion marquée par le désir irrépressible de dépenser toujours plus pour sortir d'ici 2026 des grands projets** (Pôle Culturel pour 12M€, Piétonisation et aménagement paysager de l'espace Foch pour 4,5M€, rénovation Piscine Sport Loisirs pour 3M€, Plaine des Sports 4M€, etc.) **sans parler de ceux lancés ou à venir avec le Syndicat des mobilités de l'Agglomération Pays Basque** (Parkings relais 4,4M€, Pôle d'Échange Multimodal 12M€, etc.).

Aussi, pour continuer à dérouler un programme d'investissements, qui n'était d'évidence ni anticipé ni financé, **la majorité municipale propose, sans grande imagination, d'activer 4 leviers :**

- La fiscalité avec une augmentation de 3.5 à 4.6% de Taxe Foncière ;
- Le ré-endettement à hauteur de 14M€ sur 5 ans soit 1000€ supplémentaires par habitant ;
- La cession d'actifs immobiliers sans préciser quel sera le prochain bijou de famille sacrifié ;
- La hausse des tarifs de certains services publics, hors cantine mais sans préciser lesquels.

Tant qu'à trahir une promesse électorale autant y aller franco !

Y AVAIT-IL UNE ALTERNATIVE à cette fièvre fiscale qui touche la Ville de Saint-Jean-De-Luz comme l'Agglomération Pays Basque ? Les élus du Centre Luzien conduit par Manuel de LARA en sont convaincus et le démontreront.

Dans l'immédiat, sauf travaux d'urgence, il est toujours possible dans une commune comme dans une famille de décaler certains projets, non prioritaires, si le moment est mal choisi.

C'est ça la gestion de bon père de famille pour le Centre Luzien !

Groupe Herri Berri

Yvette Debarbieux, Mylène Dupuy-Althabegoïty,
Hugo-Luc Maillos, Pascal Lafitte

 **06 73 54 80 19 / Suivez-nous sur Facebook – Twitter – Instagram**

Impôts 2023 ... Boum !

« Aucun nouvel impôt à l'échelle de notre ville », promesse écrite du candidat J.F Irigoyen. « Les taux de fiscalité locale vont augmenter de 4 % à 6.5 % sur le budget 2023 » annonce le Maire! Des paroles aux actes ...

Alors, hausse due au contexte économique ? En partie, oui mais pas que ! En cause, des investissements surdimensionnés, certes nécessaires en termes de service public, mais in fine financés par la hausse des impôts et le creusement de la dette ! Un pôle culturel à plus de 12M€, une piscine à 7M€ sont des exemples significatifs d'investissement dispendieux qui auraient pu se faire à moindre coût. De plus, les frais de fonctionnement et d'entretien s'annoncent, tel le rocher de Sisyphe, comme un fardeau que la Ville sera condamnée à financer par ... nos impôts !

Force est de constater qu'en 2023, en période de sobriété et de forte inflation, notre budget n'est plus géré par un bon « père de famille », mais par un Maire attiré par le clinquant, par ce qui brille mais qui surtout n'a plus les moyens financiers de payer de tels investissements luxueux ! Et en définitive, ce sont les Luziens qui paieront la note salée de ces errements !

Egun bat autorik gabe

1997az geroztik, Frantziako zenbait hirik, autoen zirkulazioa debekatu dute hi-labeteen behin eta arrakasta izan du. Egun horretan, oinezkoei edo bizikletazaleei espazioz jabetzeko aukera ematen zaie. Onuragarria da osasunari dagokionez, at-mosferaren kutsadura eta soinu-eragozpenak murrizten baititu. Urtero, 50.000 he-riotza goiztiar izaten dira airearen kutsaduraren ondorioz.

Egun hau gure hirian antolatzen ahalko litzateke herriko bestetan ezarritako oi-nezkoentzako bideen adibidea hartuz. Herri kanpoko aparkalekuak azkenean hor dira. Horiei esker, gure hiriaren erakargarritasun komertziala ere mantendu ahal izango litzateke, lurrazpiko aparkaleku bat dendetatik ahalik eta hurbilena baino birtuosago eta merkeago!

Un projet pour tous !

L'impasse des Ecoles verra fin 2023 s'élever un immeuble en R+3 en lieu et place du parking et du local de Lagun Artean. Ce programme, en cœur de ville, d'une résidence sociale intergénérationnelle (résidence senior + logements + locaux associatifs & ser-vices publics) se fera sous maîtrise d'ouvrage publique et sur des terrains communaux cédés à l'Office 64. Une nouvelle fois la preuve est faite que la maîtrise du foncier, qui passe par une vraie stratégie foncière, permet de réaliser des programmes dans l'intérêt général !

Ce projet, que nous soutenons sans réserve, ressemble à s'y méprendre à celui pré-sent dans le programme d'Herri Berri lors des municipales de 2020. Nous y intégrons en plus une ludothèque ainsi qu'un restaurant municipal accessible sur critères sociaux. A ces nuances près, même projet ! Quand un projet va dans l'intérêt des Luziens, il n'est et ne doit plus être question de majorité vs groupes minoritaires (ici, terme plus adéquat qu'opposition) !

Herri Berrik, urte ondarreko besta alaiak eta 2023rako urte berri on deneri desi-ratzen daukitzue ! Herri Berri vous souhaite à tous de belles fêtes de fin d'année et pour 2023 une heureuse année !



Komcebo, Mathieu Mengaillou

Jean-François Irigoyen

Maire de Saint-Jean-de-Luz

et le Conseil municipal

vous présentent
leurs meilleurs voeux pour 2023

Agiantzarik hoberenak

SAINT-JEAN-DE-LUZ
Donibane Lohizune ●●●